



Georges SCHULER  
Maire de Reichstett  
Aux Parents d'Elèves

## Petite Garderie – Année Scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la Commune de Reichstett propose une prise en charge des enfants par les ATSEM dans les locaux de l'école maternelle Hay et au Centre de Loisirs, avant l'horaire d'ouverture des écoles, selon les modalités suivantes :

- **Enfants de l'école maternelle** : Entrée secondaire maternelle, Avenue Hay
  - **Matin** : de 7h30 à 8h10 – de 11h50 à 12h15
  - **Après-midi** : de 13h30 à 13h40 – de 16h20 à 16h45
- **Enfants de l'école élémentaire** : Entrée périscolaire, Avenue Hay
  - **Matin** : de 7h30 à 8h00 – de 11h40 à 12h15

### Consignes importantes :

- Respectez strictement ces horaires pour une bonne organisation du service.
- La distinction entre les deux structures (maternelle et élémentaire) est obligatoire.

### Tarifs et facturation :

- Participation : 40€ par enfant et par trimestre.
- Facturation trimestrielle (par trimestre entamé) par les services administratifs de la Commune.
- Inscription définitive à la rentrée ou en début de chaque trimestre scolaire.

Je reste à votre écoute et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Votre Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires, périscolaires et petite enfance

Laurence CROSNIER



## Accueil Prolongé – Année Scolaire 2026-2027

*Talon d'inscription à remettre à la Mairie*

Je soussigné(e), M. .... parent de l'enfant .....  
scolarisé à REICHSTETT, classe ....., sollicite une inscription en accueil prolongé dans les locaux  
de l'école maternelle ou du Centre de Loisirs.

7 h 30 - 8 h 10

11 h 50 - 12 h 15

13 h 30 - 13 h 40

16 h20 - 16 h 45

*École maternelle*

7 h 30 - 8 h 00

11 h 40 - 12 h 15

*École élémentaire*

• Adresse postale pour facturation : .....

• Numéro de téléphone : ..... Courriel : .....

*Signature :*